

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 09 octobre 2015

Délibération n° 92-2015

Le conseil d'administration approuve la campagne de recrutement 2016 qui prévoit :

- La mise en œuvre de la politique pluriannuelle de sécurisation du parcours professionnel des agents contractuels BIATSS (7 postes ouverts au concours ou recrutements sans concours) ;
- La mise en adéquation du niveau de recrutement de deux postes avec les compétences attendues ;
- Le maintien d'agents contractuels sur un support vacant pendant trois ans ;
- La création de postes sur ressources propres à titre exclusif ;
- Le gel de postes de trois ans pour les emplois d'enseignant et d'enseignant-chercheur avec compensation en heures la première année suivie de deux années de contractuel (29 postes) ;
- La possibilité d'optimisation des ressources humaines, repyramidage notamment, strictement limitée ;
- La publication de 4 postes de PR et de 2 postes de PRAG.

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 17
Pour : 5
Contre : 0
Abstention(s) : 12

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 21 octobre 2015.

Document mis en ligne le : 21 octobre 2015.